



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD
Entre-Deux - Le Tampon - Saint-Joseph - Saint Philippe

Envoyé en préfecture le 27/06/2014
Recu en préfecture le 27/06/2014
Affiché le
**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU MERCREDI 04 JUIN 2014**

AFFAIRE N°25

Adhésion à « Ile de La Réunion Tourisme » pour l'année 2014

L'an deux mille quatorze, le mercredi quatre du mois de juin à quinze heures en application des articles L.2121-7, L.2121-8 et L. 5211-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), se sont réunis dans la salle de réunion du conseil sise au Tampon, 16 rue d'Espagne, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud sous la présidence de Monsieur André THIEN AH KOON.

NOTA

Nombre de conseillers en
exercice : **51**

Présents : **44**
Absents représentés : **04**
Absent : **03**

Affiché le
Au Siège de la CASUD et
dans les communes membres

ETAIENT PRESENTS

GROSSET-PARIS Isabelle	GUEZELLO Alin	GAUVIN Solène
PAYET Stéphane	PAYET Priscilla	ROUSSETY François
PAYET Gilles	RIVIERE François	DIJOUX RIVIERE Mimose
LEBRETON Patrick	MALET Harry	GASTRIN Albert
BAUSSILON Inelda	RIVIERE Olivier	DEURVEILHER-PAYET Marie Noëlle
MUSSARD Harry	TURPIN Clarita	PAYET José
MUSSARD Rose-Andrée		RIVIERE Marie France
VIENNE Axel	ROBERT Pierre	PAYET Bernard
LEJOYEUX Marie-Andrée	THIEN AH KOON André	SELLIER Jessica
LANDRY Christian		PAYET Paulet
VIENNE Raymonde	HOARAU Jacquet	HOARAU Emmanuelle
YEBO Henri-Claude	MONDON Laurence	MOREL Rito
JAVELLE Blanche Reine	CLAIN José	PICARD Sabrina
HUET Henri-Claude	TURPIN Catherine	FONTAINE Colette
MOREL Harry Claude		VLODY Jean Jacques
LEBON Marie-Jo	MAUNIER Daniel	

ABSENTS :

Monsieur Martial DAMOUR, Madame Monique GRANGE, Madame
Jacqueline FRUTEAU BOYER

Envoyé en préfecture le 27/06/2014

Reçu en préfecture le 27/06/2014

Affiché le



REPRESENTES -PROCURATION

Monsieur Bachil VALY, Madame Gilberte GERARD,
Monsieur Jean Daniel LEBON, Madame Monique BENARD DESLAIS,

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à la désignation d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil : Madame Isabelle GROSSET PARIS a été désignée à l'unanimité pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD (CASUD)

Entre-Deux – Le Tampon - Saint-Joseph – Saint-Philippe

Conseil Communautaire

Séance du mercredi 04 juin 2014 à 15h00

AFFAIRE N°25

Adhésion à « Ile de La Réunion Tourisme » pour l'année 2014

Note de synthèse

Le Président rappelle que par délibération en date du 9 novembre 2007, la CCSud avait décidé d'adhérer à l'Association Ile de La Réunion Tourisme (ancien CTR).

Sous forme associative, la structure dénommée « Ile de la Réunion Tourisme » concourt, pour le compte de la Région Réunion, à l'exécution de la politique du tourisme décidée par le Conseil Régional. Elle assure, entre autres, la promotion de la destination Réunion sur les marchés nationaux et à l'étranger.

En tant que membre, la CASUD paye une cotisation annuelle à l'association. Comme pour les années précédentes, la cotisation des membres de l'Association IRT est fixée à 150,00 € pour l'année 2014.

Il convient pour l'année 2014 de réitérer l'adhésion à hauteur de 150,00 €.

Il est donc proposé à l'Assemblée :

- **D'approuver l'adhésion de la CASUD à l'IRT pour l'année 2014**
- **D'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.**

Le Conseil est prié de bien vouloir en délibérer.

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**Le Conseil,
Entendu l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré,**

Décide :

- **D'approuver l'adhésion de la CASUD à l'IRT pour l'année 2014**
- **D'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.**

Abstentions : 10

Pour : 44

Contre : 00

POUR EXTRAIT CONFORME

Le 3ème Vice-Président de la CASud



Olivier RIVIERE

